La COI renforce la protection du littoral à Anjouan

Anjouan, Comores, le 19 octobre 2026 – La Commission de l'océan Indien (COI) a organisé ce jeudi 15 octobre à Anjouan un atelier de restitution des résultats de deux projets soutenus par son projet « Résilience des populations et des écosystèmes du sud-ouest de l'océan Indien » (RECOS). Portées par des acteurs locaux, ces initiatives ont permis de faire progresser la gestion intégrée des zones côtières à Domoni et la restauration écologique à Ouani, contribuant ainsi à renforcer la résilience des populations face aux pressions qui affectent les littoraux. Parmi ces pressions figurent la gestion des déchets, le prélèvement de sable ainsi que l'érosion côtière.

« L'expérience de RECOS nous rappelle que les interventions techniques d'un projet sont positives si elles reposent sur une gouvernance inclusive, des institutions mobilisées, le partage des connaissances et l'engagement durable des communautés » a déclaré M. Anfani Msoili, Chargé de mission de la COI. Selon lui, « Il revient donc aux acteurs locaux de transformer les acquis du projet RECOS en une dynamique pérenne, qui amplifie les résultats et inscrit les impacts sur le long terme ».

« La protection de nos côtes ne saurait être considérée comme une simple question environnementale ; elle touche directement à la sécurité de nos populations, à la préservation des moyens de subsistance, au développement du tourisme, à la sécurité alimentaire et à l'avenir de nos générations futures » a déclaré M. Abubakar Ben Mahamoud, ministre de l'Environnement chargé du Tourisme de l'Union des Comores. « Les expériences développées à Anjouan doivent nourrir nos politiques publiques, inspirer d'autres initiatives et contribuer à une meilleure articulation entre les engagements régionaux et les réalités de nos territoires » a-t-il ajouté.

Au-delà des réalisations, l'atelier de restitution a constitué une occasion de partager les enseignements des deux projets et d'identifier les conditions nécessaires à la pérennisation de leurs résultats.

À Domoni, une gouvernance locale renforcée pour préserver le littoral

Le deuxième projet, mené dans la baie de Chikirini ainsi que les zones de Papani et de Jomani, vise à améliorer la résilience des populations à travers la gestion intégrée des zones côtières (GIZC). Ce projet est porté par l'ONG 2Mains, l'association « Protection du Littoral d'Anjouan » (PLA) en collaboration avec la Mairie de Domoni.

Parmi les principales réalisations figure la mise en place effective d'un Comité de surveillance GIZC. En février 2026, un accord local de cogestion participative du littoral a également été élaboré et signé.

Cet accord constitue une avancée importante pour la coordination entre les autorités, les services concernés et les communautés locales. Il établit un cadre de collaboration destiné à favoriser la participation des différents usagers du littoral à la gestion et à la préservation de leur environnement.

À Ouani, 30 000 plants d'espèces indigènes pour restaurer les écosystèmes côtiers

À Ouani, le projet porté par le Centre universitaire de Patsy et l'association Gestion Durable du Parc Mangrove de Mrombwé (GDPMM) mise sur la restauration écologique, les solutions de défense côtière douce et la mobilisation communautaire.

Les interventions réalisées ont permis de planter 30 000 plants d'espèces indigènes sur 2,75 hectares. Des aménagements doux pour stabiliser le rivage (brise vagues, système d'épis, reprofilage des microfalaises), ont par ailleurs été déployés sur 1,41 hectare.

Unité communication de la COI
Tél. : (+230) 402 61 00 - communication@coi-ioc.org
www.commission*ocean*indien.org

En partenariat avec
RECOS RÉSILIENCE CÔTIÈRE
France AFD
FFEM FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

Ces actions sont accompagnées d'un suivi écologique, d'opérations d'entretien et de mécanismes de surveillance participative faisant appel à des volontaires locaux. L'objectif est de contribuer à la restauration des écosystèmes et de renforcer leur capacité à protéger durablement les populations côtières.

Le projet a également contribué à la production de connaissances scientifiques : deux articles ont été finalisés, dont un déjà publié, afin de documenter les expériences menées et de partager les enseignements tirés de ces interventions.

Pérenniser les acquis et renforcer l'engagement des communautés

Outre la présentation des réalisations, l'atelier de restitution a constitué une occasion de partager les enseignements des deux projets et d'identifier les conditions nécessaires à la pérennisation de leurs résultats.

À Domoni, la continuité des actions dépendra notamment de la mise en œuvre effective de l'accord local de cogestion et du fonctionnement durable du comité de surveillance. À Ouani, le suivi écologique, l'entretien des sites restaurés et la poursuite de la mobilisation communautaire seront déterminants.

La consolidation de ces acquis nécessite également un ancrage institutionnel renforcé, des responsabilités clairement définies et la mobilisation de moyens adaptés. Les échanges ont ainsi permis de dégager des recommandations opérationnelles et des engagements partagés entre les autorités, les porteurs de projets et les communautés.

Ces deux expériences illustrent l'importance d'associer gouvernance inclusive, solutions fondées sur la nature, connaissances scientifiques et participation locale pour répondre aux défis côtiers. Elles offrent également des enseignements susceptibles d'être partagés avec d'autres territoires des Comores et d'autres pays de la région du sud-ouest de l'océan Indien.

Le projet RECOS en bref

Soutenu par l'Agence française de développement (AFD) et le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), le projet RECOS de la COI vise à renforcer la résilience des populations littorales face aux effets du changement climatique en restaurant les services rendus par les écosystèmes côtiers. Dans ce cadre, le projet accompagne les acteurs de la région du sud-ouest de l'océan Indien dans la mise en œuvre d'approches favorisant une gestion durable et inclusive des territoires côtiers.

Unité communication de la COI
Tél. : (+230) 402 61 00 - communication@coi-ioc.org
www.commission*ocean*indien.org

En partenariat avec

RECOS RÉSILIENCE CÔTIÈRE

France AFD

FFEM FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL